



Commune  
de Mont-Noble

## Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- Mme Alexandra Kosch Fragnière au Petit-Lancy/GE, pour la régularisation du projet autorisé le 21.04.2021 sur la parcelle N° 1512, folio N° 6, au lieu-dit *Tsa Créta* à Mase, zone chalets 0.30 ; coordonnées 2'599'996 / 1'116'631.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

**L'Administration communale**

Mont-Noble, le 26 novembre 2021